



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-36239>

Département(s) de publication : **06**

Annonce n° **26-36239**

Services

---

### Section 1 - Identification de l'acheteur

**Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :** CCAS de Cannes (06)

**Correspondant :** Lionel MERCIER

**Adresse :** 22 rue Borniol, 06400 Cannes

**Coordonnées :**

**Adresse internet :** <http://www.ccas-cannes.fr>

**Adresse internet du profil d'acheteur :** <https://www.marches-securises.fr>

### Section 2 - Description du marché

**Objet du marché :** Prestations de traiteur pour la manifestation de fin d'année 2026 au Palais des Festivals et des Congrès de Cannes, à l'attention des personnes âgées sélectionnées selon les critères du CCAS, sous la présidence de Monsieur le Maire de Cannes et Président du CCAS.

**Lieu d'exécution et de livraison :** Palais des festivals et des congrès de Cannes, 06400 Cannes

### Section 3 - Caractéristiques du marché

**Caractéristiques principales :** Le présent contrat de la commande publique est un « marché public » au sens des dispositions de l'article L. 1110-1 du CCP. Plus, précisément, ledit marché public est un « marché » au sens de l'article L. 1111-1 du CCP (il n'est pas un marché de partenariat ni un marché de défense ou de sécurité). La procédure de passation utilisée est la procédure adaptée ouverte. Elle est soumise aux dispositions des articles L. 2123-1 et R. 2123-1 1° du CCP. Il s'agit d'un marché de type « accord-cadre » à bons de commande soumis aux dispositions des articles R.2162-2 et R. 2162 -13 et 14 du CCP. Les bons de commande seront notifiés par le pouvoir adjudicateur au fur et à mesure des besoins.

**Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux) :** Quantités estimatives : entre 650 et 730 convives

**Refus des variantes.**

### Section 4 - Durée du marché ou délai d'exécution

**Date prévisionnelle de début des prestations (fournitures/services) :** 17/12/2026

## Section 5 - Conditions relative au marché

**Cautionnement et garanties exigés :** Confère Dossier de Consultations des Entreprises

**Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les**

**réglementent :** Confère Règlement de la Consultation Article 12 Paiement - Établissement de la facture

**Forme juridique que devra revêtir le groupement d'entrepreneurs, de fournisseurs ou de prestataires**

**de services :** Confère Dossier de Consultations des Entreprises

**Unité monétaire utilisée, l'euro.**

**Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature en complément de celles faites en**

**français :** français

## Section 6 - Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat

**Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :**

**Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :**

- Formulaire DC1, Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses co-traitants (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)
- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)
- Formulaire ATTR11, Acte d'engagement (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-attribution-marches-2016>)
- Formulaire DC 4, Déclaration de sous-traitance (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat-dc1-dc2-dc3-dc4>)
- S'il s'appuie, pour présenter sa candidature, sur les capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques, le candidat produit les mêmes documents concernant cet opérateur économique que ceux qui lui sont exigés par l'acheteur public. Le candidat doit également apporter la preuve que chacun de ces opérateurs économiques mettra à sa disposition les moyens nécessaires, pendant toute la durée d'exécution du marché public ou de l'accord-cadre
- Si les documents fournis par le candidat ne sont pas établis en langue française, ils doivent être accompagnés d'une traduction en français, certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté

**Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOT11) :**

- Les pièces prévues aux articles D. 8222-5 ou D. 8222-7 et D. 8222-8 du code du travail
- Si l'attributaire est établi en France, les attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant qu'il a satisfait à ses obligations fiscales et sociales ou un état annuel des certificats reçus
- Si l'attributaire est établi dans un Etat autre que la France, un certificat établi par les administrations et organismes du pays d'origine. Lorsqu'un tel certificat n'est pas délivré par le pays concerné, il peut être remplacé par une déclaration sous serment, ou dans les Etats où un tel serment n'existe pas, par une déclaration solennelle faite par l'intéressé devant l'autorité judiciaire ou administrative compétente, un notaire ou un organisme professionnel qualifié du pays
- Si les documents fournis par le candidat ne sont pas établis en langue française, ils doivent être accompagnés d'une traduction en français, certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté

**Commentaire sur les justifications :** Le candidat transmettra obligatoirement l'habilitation du Palais des festivals et congrès de Cannes avec sa candidature

## Section 7 - Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

- Prix : 40%
- Valeur technique : 60%

## Section 8 - Mode de passation du marché

Type de procédure : procédure adaptée

## Section 10 - Conditions de délai

Date limite de réception des offres : 06/05/2026 à 12:00

Délai minimum de validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

## Section 11 - Autres renseignements

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : 2026-07

## Section 12 - Adresses complémentaires

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif et technique peuvent être obtenus : ccas de cannes

Adresse : 22 rue borniol, 06400 cannes

Coordonnées :

Adresse internet : <http://www.marches-securises.fr>

Adresse à laquelle les offres/candidatures/demandes de participation doivent être envoyées :

Conditions de remise des offres ou des candidatures : Confère Règlement de la Consultation Article 12 Conditions d'envoi des documents par voie électronique via la plate-forme <https://www.marches-securises.fr> Aide à l'utilisation et Assistance Le soumissionnaire dispose d'une aide à l'utilisation de la plate-forme disponible sur le site [www.marches-securises.fr](http://www.marches-securises.fr). Pour toute question relative au dépôt de réponses électroniques, le numéro à la disposition des soumissionnaires est : 04 92 90 93 27.

## Section 14 - Informations complémentaires

Conditions et mode de paiement pour obtenir les documents : Confère Règlement de la Consultation Article 7 Mise à disposition du Dossier de Consultation des Entreprises (DCE) Le pouvoir adjudicateur met à disposition le dossier de consultation par voie électronique, sur son profil d'acheteur, à l'adresse suivante : <http://www.marches-securises.fr> Les soumissionnaires pourront s'authentifier sur le site et notamment indiquer une adresse courriel électronique permettant de façon certaine une correspondance électronique notamment pour l'envoi d'éventuels compléments, précisions ou rectifications. Le candidat ne pourra porter aucune réclamation s'il ne bénéficie pas de toutes les informations complémentaires diffusées via la plateforme de dématérialisation lors du déroulement de la présente consultation s'il télécharge le dossier sans s'identifier, ou bien en raison d'une erreur qu'il aurait fait dans la saisie de son adresse électronique, ou en cas de suppression de ladite adresse électronique. Aucune demande d'envoi du DCE n'est autorisée.

---

Date d'envoi du présent avis à la publication : 09/04/2026